



Lettre à nos amies et amis no 43

Mars 2016

Membre de la Communauté Romande de
l'Apostolat des Laïcs

A peine la fenêtre se referme-t-elle sur les votations du 28 février que s'annoncent déjà celles du 5 juin 2016. Parmi les cinq objets annoncés se trouve l'initiative populaire « pour un revenu de base inconditionnel ».

Les enjeux de cette initiative représentent un changement radical de mentalité en ce qui concerne le travail. Nous nous y arrêtons plus spécialement, d'autant plus que, lors de sa

rencontre d'automne 2015, le MTCE (mouvements des travailleurs chrétiens d'Europe) a étudié le même sujet. Isabelle qui a participé à cette session nous en donne écho.

Après le 5^{ème} Forum œcuménique Monde du travail, à Lausanne le 14 novembre 2015, nous revenons sur le travail d'un des groupes.

La vie de la CRAL a, elle aussi, été intense avec les journées thématiques 2016 et le projet VITALIS destiné à revitaliser la vie entre les mouvements.

A l'initiative pour un revenu de base inconditionnel, nous mettons en écho les paroles du Pape François concernant les pauvres et les exclus dans le Monde.



Le revenu de base inconditionnel (RBI)¹

Le 5 juin 2016 le peuple suisse aura à se prononcer sur l'initiative populaire demandant l'instauration d'un revenu de base inconditionnel. Quel verdict sortira des urnes ?

Quels sont les enjeux ? Quelle opportunité ?

Qui sont les auteurs de l'initiative ?

Il s'agit d'un comité lié à l'association BIEN-Suisse. Celle-ci fondée en 2001 à Genève doit son nom au réseau mondial Basic Income Earth Network auquel elle est affiliée.

"L'association a pour but d'étudier et de promouvoir le concept et la pratique du revenu de base (allocation universelle), en Suisse et ailleurs. Très active, BIEN-Suisse compte à son actif de nombreuses publications bilingues français/allemand. En 2010 notamment, elle a publié le livre "Le financement d'un revenu de base".

Elle s'engage pour une nouvelle approche de la politique sociale, susceptible de remplacer

partiellement le système existant d'assurance et d'aide sociale par un modèle adapté à l'évolution de l'économie et du marché de l'emploi.

Modèle suisse et financement

Voici la teneur du nouvel article constitutionnel instituant un Revenu de base inconditionnel (RBI):

1. La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.
2. Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.
3. La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.



Si cet article est accepté, il appartiendra aux autorités fédérales d'adopter une loi qui réglera le financement et le montant du revenu.

Mais de leur côté les auteurs de l'initiative ont déjà imaginé un modèle d'application adapté à la situation socio-économique de la Suisse. Le RBI n'est subordonné à aucune contre-prestation, il est versé à des individus non aux ménages. Il n'est pas un revenu de substitution à un salaire perdu. Le montant proposé serait de 2500.- CHF par adulte et de 650.- CHF par enfant. La somme distribuée sous forme de RBI représenterait environ 1/3 du produit intérieur brut (PIB) annuel de la Suisse, soit 208 milliards de CHF.

Ces 208 milliards de francs ne sont pas de nouvelles ressources à trouver. Il s'agirait essentiellement de transferts : – transfert de la part des coûts des assurances sociales et allocations (jusqu'à 2500.- CHF) rendues inutiles par le RBI = 62 milliards de CHF – de même, transfert de la part des revenus du travail que le RBI remplace (jusqu'à 2500.- CHF) = 128 milliards. : – Ces 2 chiffres additionnés, il restera encore 18 milliards à trouver qui représentent, de fait, tous les salaires et prestations actuels inférieurs à 2500 CHF.

Le RBI ne change pas la valeur ajoutée d'un pays, mais il modifie la répartition de la richesse: une part de la richesse créée est répartie au sein de la population résidente sous forme de RBI.

Les avantages ²

Dans le système actuel en crise, le plein emploi n'est plus assuré. L'économie est de plus en plus liée au marché financier de sorte qu'on licencie des gens quand tout va bien. L'automatisation des tâches se généralise et

également l'emploi de robots en préférence aux humains. La rationalisation des coûts déplace le travail des entreprises vers les clients (e-banking, scanner aux caisses de supermarchés, etc.). Tous ces faits plaident pour la recherche de solutions nouvelles. Le RBI en est une. Il offre de belles promesses comme : éradiquer la pauvreté, donner à tous plus de moyens en temps et en argent, favoriser les métiers utiles mais peu rémunérateurs (artisans locaux, épiceries et restaurants de campagne, réparateurs, etc.), permettre des études ou une formation professionnelle à tout âge, reconnaître le travail domestique, donner aux employés le pouvoir de refuser un emploi dans des conditions indécentes, etc.

Les oppositions et les résistances

La remise en cause du travail comme valeur centrale est subversive, à gauche comme à droite. Pour les syndicats qui organisent les travailleurs sur les lieux de travail qui recherchent l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, qui signent des conventions collectives, ils craignent la perte d'attractivité du travail et, qu'à cause et sous prétexte du RBI, les salaires diminuent. Pour les entreprises et les employeurs individuels, finis les salaires de misère ! Ils ne pourront plus exercer de pression sur les personnes qui accomplissent des tâches peu qualifiées. Pour des services qu'ils ont l'habitude de négocier à bas prix ils auront besoins d'arguments motivants pour que certaines personnes soient d'accord d'ajouter un revenu supplémentaire au revenu inconditionnel.

Une vision à long terme

Quelles sont les chances de cette initiative ? On peut dire quasi nulles. Dans un message ³ du 27 août 2014 au Parlement et au peuple suisse, le Conseil fédéral en propose le rejet, non sans en avoir étudié tous les aspects. C'est une étude remarquable du sujet, passant en revue les aspects historiques, économiques et sociaux, abordant le financement et énumérant les conséquences sur les entreprises et la compétitivité de l'économie suisse, sur le revenu disponible, sur la politique sociétale, sur le système de sécurité sociale.

Finalement, le Conseil fédéral estime que l'introduction d'un revenu de base inconditionnel aurait des conséquences négatives radicales, en particulier sur l'ordre

économique, le système de sécurité sociale et la cohésion de la société en Suisse.

Pour glisser un oui dans l'urne, le 5 juin, le citoyen suisse devra faire preuve d'une bonne dose de discernement. Ce oui représente un changement radical de mentalité, car il désacralise le travail rémunéré, y donnant d'autres couleurs comme celles que préconisait une jeune chercheuse allemande s'adressant au MTCE à Séville : prendre un temps pour le revenu, un temps pour l'engagement social, un temps pour la créativité. Dans un pays laborieux, où les formations d'apprentissage débouchent le plus souvent sur un emploi, où la haute technologie et l'innovation sont proclamées reines, où les cantons pratiquent une promotion économique régionale efficace, où le chômage est faible, où la profession donne une assise sociale, où les institutions fonctionnent, osera-t-on bousculer l'édifice ?

Ici, l'initiative joue pleinement son rôle. Elle permet à un petit groupe de citoyen de lancer une idée et de provoquer le débat. Souvenons que de grandes idées comme l'AVS (assurance vieillesse et survivants), le suffrage féminin, proclamées au catalogue des revendications lors de la grève générale de 1918 n'ont été réalisées que trente ou soixante ans plus tard. Patience donc et persévérance !

Entretemps, pour la réussite du projet, selon l'esprit du pape François⁴ en vue d'un monde plus équilibré, il faudra beaucoup de chemin pour que les partenaires acquièrent un niveau d'éthique, une culture et une spiritualité qui les incitent à construire une société de relations fraternelles plutôt que de générer un monde encore plus³ égoïste.

¹ <http://bien.ch/fr/page/initiative-federale>

² <http://rbi-oui.ch>

³ <https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/6303.pdf>

⁴ Laudato Si numéro 105



Revenu de base universel dans le cadre du travail digne et dans une économie solidaire

Le Mouvement des Travailleurs Chrétiens d'Europe (MTCE) a organisé un séminaire à Strasbourg (France) du 27 au 30 octobre 2015. Le séminaire a rendu publique une déclaration finale sur deux problématiques: le revenu de base universel dans le cadre du travail digne dans une économie solidaire et la question actuelle des réfugiés.

Pour Isabelle Weber, déléguée de la Communauté des Travailleurs Chrétiens (CTC-Suisse) le fait de se retrouver, venant de différents pays et vivant des situations sociales économiques différentes, est source de richesses et enrichit beaucoup les arguments. C'était le cas lors des discussions sur le Revenu de base universel, tous les pays sont ouverts à cette idée, mais des délégués ont souligné leur appréhension quant à sa promotion et à sa mise en application. Une invitation à plus de prudence et d'approfondissement du sujet, chaque pays ayant une réalité différente de l'autre.

Le système social généreux dans certains pays fait que les gens qui sont sensé devenir bénéficiaires de ce nouveau système et qui devraient soutenir les discussions ont peur de perdre leurs acquis sociaux. Serait-ce par manque de vision du futur ?

Par revenu de base, il faut comprendre un revenu minimal qui permet aux personnes de rester au-dessus du seuil de pauvreté et vivre dignement. Ce droit ne doit pas être associé au travail rémunéré ou professionnel. L'application d'un revenu de base éviterait la stigmatisation des personnes qui pour une raison ou une autre n'ont pas accès au marché du travail.

Pour le MTCE, « le revenu de base est une mesure indispensable aujourd'hui puisque dans de nombreux cas, le travail rémunéré ne produit pas les revenus nécessaires pour vivre dignement. La société actuelle évolue vers un nouveau paradigme technologique qui, dans la manière dont est organisée la société, ne fournit plus un emploi à tous. » L'arrivée massive des réfugiés aux portes de l'Europe représente un défi pour toute l'Europe. Le MTCE demande si « l'héritage chrétien de ce continent, auquel

des personnalités du domaine ecclésiastique, social et politique font constamment référence, est à même de faire face à ces défis. » Il remercie toutes les personnes qui « sans relâche – et souvent sur une base volontaire –,

aident à fournir à ces hommes et femmes une image chrétienne et humaine de l'Europe, en laquelle ils ont mis leur espoir. »

Propos d'Isabelle recueillis par Melchior

Dignité au travail...quelle évidence ?

Après le 5ème Forum œcuménique Monde du Travail du 14 novembre 2015

Lors de nos Forums, le travail en petits groupes représente un moment privilégié duquel les participants emportent un bénéfice personnel important. Revenons-y !

Les bienfaits d'un travail de groupe

Les participants à notre **Forum** entretiennent une relation privilégiée avec le Monde du travail, soit qu'ils y occupent une fonction singulière, soit qu'ils en soient exclus ou encore, en sont-ils de fins observateurs. Ce rassemblement de personnes si diverses fait certainement la richesse de notre **Forum**, car chacun apporte son expérience et sa présence.

La méthode qui nous guidait « Fond commun d'évidence » nous a permis d'aborder un sujet important **la dignité au travail**.

Trois phases silencieuses ont donné à chaque participant l'occasion de coucher sur un tableau tous les mots que lui inspire « **La dignité au travail** ». De plus, chacun a pu barrer les mots qui lui semblent hors sujet et souligner ceux qui lui paraissent vraiment importants. Il s'en suivit un beau panorama qu'une participante désignait comme « un bon tour du sujet ».

Le tableau établi, les mots étant présents, les personnes peuvent entrer en dialogue. Instinctivement, topographie du texte, des couples de mots se sont formés soit par antagonisme comme silence/parole – égaux/respect de la hiérarchie – soit réunis dans la suite d'une pensée : reconnaissance/joye/sens.

Le tableau est là, les mots le couvrent mais le tout est un matériau brut qui ne prendra sens que lorsque s'établit un dialogue entre les participants.

Que sont devenus ces mots constitutifs de la notion de « dignité au travail » pour en faire ce fond commun d'évidence sur le sujet ?

Respect a été le premier inscrit, le plus souvent souligné, bien commenté. Il apparaît comme central dans toute entreprise qui se respecte. Le respect mutuel est nécessaire pour le bon fonctionnement d'une entreprise. Il est complété par estime.



Reconnaissance, joie, sens

La reconnaissance est constitutive du bien-être. Il s'agit que vous soyez reconnu pour ce que vous êtes, votre personnalité, votre tempérament, vos qualités ou vos défauts. Cette reconnaissance vous permet d'occuper votre place, celle qui vous revient dans une équipe. Cette reconnaissance liée à un travail qui a du sens engendrera la joie au travail, joie de collaborer ensemble.

Joie

La joie au travail est constitutive du bien-être. Certains en font un motif pour approfondir la relation interpersonnelle. Tel celui qui, chaque lundi, rencontrant la secrétaire du groupe disant « vivement vendredi » la persuade de trouver un job plus valorisant. Entretemps, elle est devenue bibliothécaire.

Egax / sens de la hiérarchie

Il n'y a certes pas égalité de fonction, ni de compétences, mais chacun étant à sa place, il y a toujours égalité de dignité. Cette complémentarité acceptée dans le respect mutuel, la machine tourne bien.

La bonne gouvernance par la hiérarchie va de pair avec communiquer. Mais la communication n'est pas seulement informative et unilatérale elle doit être dialogique.



Salaire, Horaire, Repos

Les besoins fondamentaux de l'homme doivent être remplis pour que la personne accède à la dignité.

Silence / Parole

Tous les deux sont importants.

Des réalités bien différentes

Compagnes et compagnons d'un jour, l'échange que nous menons sur **la dignité au travail** nous fait voir combien nos situations sont différentes dans le réel journalier. Dans notre groupe se distinguent diverses catégories :

Ceux qui sur leur lieu de travail subissent des pressions de management

Deux personnes ont trouvé des stratégies de résistance personnelle, voire des processus de survie qui consistent surtout à prendre une distance des ordres reçus. La première applique les consignes à la lettre mais sans s'y impliquer à fond. La deuxième accomplit les tâches

essentielles d'abord, abandonnant ce qui semble secondaire. Cette façon de faire lui a permis de résister à la maladie. Plusieurs de ses collègues en ont été victimes.

Ceux qui vivent un travail normal

Vivre des conditions normales n'empêche pas d'être actif. Deux personnes s'expriment. L'une s'est engagée sans compter pour mettre sur pied une convention collective dans sa profession puis, ayant changé de travail, elle s'implique maintenant dans une médiation pour pallier des dysfonctionnements internes à son nouveau lieu de travail.

L'autre qui, entre deux Forums, a participé à un groupe de partage s'est sentie soutenue par cette démarche. Dans son secteur de travail, elle a obtenu qu'on repense le fonctionnement de l'ensemble en mettant en œuvre ce qu'elle nomme une « inter-vision ».

Ceux qui accompagnent les travailleurs ou ceux qui, par leur état de vie (retraite par exemple) sont des observateurs de la vie travail

Tel accompagnateur, en contact fréquent avec des groupes de chômeurs ou des travailleurs subissant des restructurations d'entreprises, accorde une grande confiance à l'intervention des syndicats.

Telle personne retraitée, vivant dans un ensemble de logements bâti par l'entreprise, se sent encore actuellement bénéficiaire d'un climat de solidarité développé dans l'usine où travaillait son mari.

Dans le groupe, les personnes retraitées ne sont pas ressenties comme étant en dehors du sujet, au contraire leur expérience passée et leur liberté actuelle les désignent comme un apport précieux riche d'expérience.

La réflexion faite ensemble nous parle. Elle nous renvoie à nos lieux de vie, réconfortés et vaillants, avec de nouveaux outils pour affronter les défis qui surgiront dès demain.

Roland Miserez

N.B. Les personnes qui voudraient lire le document rédigé à la suite du Forum 2015 peuvent y accéder par le site, lacr.al.ch. Pour ceux qui désirent une copie papier ou électronique, ils peuvent s'adresser à l'adresse postale ou électronique de *CTCINFO*.

Journées thématiques de la CRAL (communauté romande de l'apostolat des laïcs) La joie d'être témoin de l'Évangile dans son milieu de vie.

Les membres des mouvements d'Église de Suisse romande ont participé nombreux aux Journées thématiques organisées par la Communauté romande de l'apostolat des laïcs (CRAL) les 23 et 24 janvier 2016 à Saint-Maurice sous le thème «Laïcs en Église et dans la société: une vocation source de joie et de bonheur». Le professeur François-Xavier Amherdt, qui animait ces deux journées, a su réveiller et rallumer la flamme de la joie de ces laïcs engagés en Église au service de leur communauté.



Pour la CRAL, ces journées sont un temps de formation pour les laïcs et surtout pour les membres des mouvements d'Église qui ont besoin de ressourcement spirituel et d'espérance dans leurs engagements quotidiens de baptisés au service de leurs frères et sœurs.

Le thème développé cette année revêt un cachet particulier, la joie au quotidien dans notre témoignage de chrétien dans nos milieux de vie : famille, milieu professionnel aux côtés des collègues, dans les quartiers où nous habitons... La fraternité qui se crée durant ce weekend aussi aide les gens à se sentir portés les uns par les autres dans nos différentes situations de vie. Des pistes sont aussi partagées pour faire face à l'indifférence ambiante que nous rencontrons souvent ainsi que pour vivre, sans crainte, dans le monde actuel tel qu'il est. En effet, dans notre quotidien, nous vivons dans un monde violent, un monde de compétition, un monde que nous déplorons. Ces rencontres entre baptisés permettent de discerner les enjeux et à mieux tenir notre place de témoins, ce que chacun

peut faire pour mettre sa compétence à disposition pour redonner la place à l'humain. Pour y arriver, l'abbé François-Xavier Amherdt a invité les laïcs à «un apostolat par osmose, comme le parfum de la fleur qui attire sans rien dire», à pratiquer «la pastorale du parfum» pour «devenir la bonne odeur du Christ». Et à un humble témoignage: la vie la plus humble et cachée fait

grandir le royaume, «la plus simple prière soulève le monde», disait Thérèse de Lisieux.¹

L'abbé François-Xavier Amherdt a nourri cette réflexion : par son humour et sa joie de vivre ; et aussi par la richesse de ses exposés en trois temps : la vocation du laïc, les sources de la joie et du bonheur, l'engagement dans l'Église et dans le monde. Ces journées de formation et de ressourcement sont ouvertes aux membres de nos mouvements, aux laïcs engagés dans la pastorale de l'Église et à toute personne engagée dans l'Église ou dans le monde à titre professionnel ou bénévole. Le résumé de ces journées est disponible sur le site de la CRAL www.lacral.ch ou au secrétariat de la CRAL lacral@bluewin.ch

¹ Communiqué de presse de Geneviève

Kanyamibwa Melchior



Projet VITALIS de la CRAL

Revitalisations des liens fraternels des mouvements et des organisations de laïcs en Suisse romande :

Depuis septembre 2015, le Bureau romand de l'apostolat des laïcs a entrepris un projet de revitalisation des liens fraternels des mouvements et organisations de laïcs en Suisse romande. L'orientation de cette recherche se trouve contenu dans le projet sur trois ans sous l'appellation VITALIS.

Le but de ce projet VITALIS est d'inaugurer une nouvelle manière d'être en communion; instaurer un échange mutuel et régulier qui soit vecteur d'enthousiasme et de stimulation; insuffler une coopération qui soit vraiment missionnaire et obtenir une plus grande visibilité de la CRAL en Suisse romande. « Un monde plus humain, une tâche pour les chrétiens »¹, cinq convictions : la Parole de Dieu comme source, l'autre comme visage, la prière comme relation, la justice comme condition, l'espérance comme moteur, l'avenir comme défi et la communion comme but.

Ce projet permettra d'analyser la situation, voir ce qui fonctionne. Selon la méthode chère à l'Action catholique Voir-Juger-Agir – pouvoir faire face aux problèmes là où ils existent, mais aussi montrer les exemples de ce qui fonctionne ; voir ce qui sous-tend notre agir, le désir, le rêve ; apprendre à inventer ensemble comme défi mais en ayant la communion comme but; prendre de la hauteur pour mieux voir où l'on en est pour, au besoin, trouver de nouvelles solutions pour relativiser les réussites et les échecs ; un regard nouveau, plus de communion pour aller vers une société qui porte les valeurs que nous avons profondément en nous.

Le projet prévoit, comme signe visible de cette communion, organiser en 2018 une grande fête sur la place de la Riponne suivie par une messe à la cathédrale de Lausanne.

Le chaleureux accueil que le projet a reçu des participants aux Journées thématiques de la CRAL (23-24 janvier 2016) ont donné plus de tonus au Bureau pour prendre le large dans cette démarche de communion des initiatives des laïcs pour faire vivre et avancer l'Eglise, en particulier l'Eglise de Suisse romande.

En effet, lors de la présentation du projet à Saint-Maurice, l'assemblée a souligné que le projet VITALIS permet une ouverture de la CRAL à tout laïc qui y retrouve un espace de parole en rassemblant le plus large possible ce qui existe et en facilitant l'ouverture à d'autres groupes. C'est un témoignage d'unité de l'Eglise. L'Idée de la fête à l'extérieur a été bien accueillie car elle permet de s'ouvrir davantage aux gens qui ne savent pas ce qui existe et se vit en Eglise. La fête permettra de rendre vivante la joie d'appartenir à la Communauté (des laïcs) et de montrer ces petites actions qui forment la grande Eglise.

Les participants ont émis des suggestions et attiré l'attention du Bureau sur certains risques du projet mais qui ne pèsent pas lourd par rapport aux avantages que présente VITALIS : les membres sont habitués à travailler entre eux, pour cela il faudra prendre le temps de convaincre d'autres groupes de les rejoindre ; ne pas perdre de vue la dynamique d'apostolat des laïcs, source des liens entre les mouvements ; la tolérance et le respect des différences de charismes des mouvements. L'appartenance au Christ doit rester notre carburant.

Le Bureau romand a commencé le recueil des adresses d'organismes et d'associations œuvrant en Suisse romande et en lien avec des paroisses, des mouvements ou des congrégations religieuses.

Des informations supplémentaires sur VITALIS sont disponibles sur le site de la www.lacral.ch au secrétariat de la CRAL lacral@bluewin.ch

Melchior Kanyamibwa

¹ Thème des Journées thématiques de la CRAL 17-18 janvier 2015, animées par Mgr Albert Rouet.

Le revenu de base inconditionnel représente une recherche de partage des biens de notre planète entre tous ses habitants dont les pauvres et les exclus seraient les principaux bénéficiaires.

Dans son encyclique Laudato Si le pape François ne parle pas seulement de la nature, mais il est particulièrement sensible aux humains qui peuplent la terre. Il est attentif aux besoins des pauvres. Lisons un extrait à ce sujet :

49. Je voudrais faire remarquer que souvent on n'a pas une conscience claire des problèmes qui affectent particulièrement les exclus. Ils sont la majeure partie de la planète, des milliers de millions de personnes. Aujourd'hui, ils sont présents dans les débats politiques et économiques internationaux, mais il semble souvent que leurs problèmes se posent comme un appendice, comme une question qui s'ajoute presque par obligation ou de manière marginale, quand on ne les considère pas comme un pur dommage collatéral. De fait, au moment de l'action concrète, ils sont relégués fréquemment à la dernière place. Cela est dû en partie au fait que beaucoup de professionnels, de leaders d'opinion, de moyens de communication et de centres de pouvoir sont situés loin d'eux, dans des zones urbaines isolées, sans

contact direct avec les problèmes des exclus. Ceux-là vivent et réfléchissent à partir de la commodité d'un niveau de développement et à partir d'une qualité de vie qui ne sont pas à la portée de la majorité de la population mondiale. Ce manque de contact physique et de rencontre, parfois favorisé par la désintégration de nos villes, aide à tranquilliser la conscience et à occulter une partie de la réalité par des analyses biaisées. Ceci cohabite parfois avec un discours "vert". Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres.



CTC INFO No 43 vous parvient par voie postale ou par internet.

- Vous le trouverez aussi dans le site de la CRAL www.lacral.ch, sous CTC.
- Diffusez **CTC INFO** à vos amis.

- **Equipe de rédaction :**

Melchior Kanyamibwa
Danielle Miserez
Roland Miserez
Odette Wantz
Isabelle Weber

- **Pour toute communication:** rmiserez@infomaniak.ch

- **Adresses :**

- Danielle et Roland Miserez, case postale 5, 2718 Lajoux rmiserez@infomaniak.ch

Adresse ccp : 12-18444-4 Travailleurs chrétiens, Lajoux

IBAN CH68 0900 0000 1201 8444 4

Avec 10.- Fr vous payez l'abonnement ordinaire ; 20.- Fr nous permettent de soutenir le MMTC (mouvement mondial des travailleurs chrétiens) et le MTCE (mouvements européens des travailleurs chrétiens).